

# DIPLÔME D'ÉTAT D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

LYON - VALENCE

OUVERT À  
L'APPRENTISSAGE



## LE MÉTIER

L'Accompagnant Éducatif et Social est un travailleur social qui intervient, au quotidien, auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles.

Il réalise un accompagnement social au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature, qu'il s'agisse de difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie, ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité. Il soutient la personne dans la définition et la mise en oeuvre de son projet de vie.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement doivent contribuer à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

## Secteurs d'activité :

- Structures médico-sociales
- Etablissements d'enseignement scolaire et professionnel
- Structures de loisirs et d'accompagnement à la vie sociale.



## ACCÈS À LA FORMATION

Aucun diplôme préalable n'est requis

### Admission :

- L'admission en formation est subordonnée au dépôt d'un dossier auprès de l'établissement de formation.

Les candidats dont le dossier de candidature a été retenu présentent une épreuve orale d'admission.

- Les candidats suivants sont admis de droit en formation après un entretien de positionnement :
  - Les lauréats de l'Institut de l'engagement
  - Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
  - Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs bloc(s) de compétences du diplôme d'AES
  - Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaine(s) de compétences du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social relevant des anciennes dispositions de la réforme de 2016, du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale.
  - Les candidats en situation d'emploi

Ce diplôme est accessible par la VAE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.



## PRISE EN CHARGE

- Financement par le Conseil Régional dans le cadre de la formation initiale :  
Le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes prend en charge le financement du coût pédagogique de la formation.  
Gratuité des frais d'inscription.
- Financement par l'employeur :  
Plusieurs options sont possibles : contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, plan de formation... (devis disponible sur notre site web).

L'ÉQUIPE ARFRIPS EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES



## INSCRIPTION ET SELECTION

Une pré-inscription en ligne est obligatoire sur arfrips.fr

Informations et documents disponibles :

- Sur arfrips.fr
- Au 04 78 69 90 90
- Par courriel : info@arfrips.fr

MAJ : OCTOBRE 2023

# DIPLÔME D'ÉTAT D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

LYON - VALENCE

OUVERT À  
L'APPRENTISSAGE



## LA FORMATION

La formation s'étend sur 12 mois :

**Formation théorique :**

- 567 heures dont 21 heures d'AFGSU.

**Formation pratique :**

- 840 heures sous la forme de 2 stages au moins pour les apprenants en formation initiale.
- 140 heures de stage pour les apprenants en situation d'emploi.



## LE DIPLÔME

La formation est sanctionnée par le Diplôme d'État d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES), reconnu de niveau 3.

**Les épreuves sont organisées :**

- Par l'ARFRIPS pendant la formation
- Par la DREETS

Chaque bloc de compétences doit être validé séparément. Les blocs de compétences sont acquis à titre définitif.

Ce diplôme constitue un premier niveau de qualification.



## LIEUX DE FORMATION

LYON  
VALENCE  
...



## CONTACT

Lyon : 04 78 69 90 90 - info@arfrips.fr

Valence : 04 78 69 90 90 - infovalence@arfrips.fr



## CONTENU DE LA FORMATION

L'enseignement théorique s'articule autour de 5 blocs de compétences (BC) :

- BC 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne : 112 h
- BC 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité : 91 h
- BC3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne : 105 h
- BC4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention : 147 h
- BC5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne : 91 h.



avec le soutien financier de :



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

REPUBLICQUE FRANÇAISE

